

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

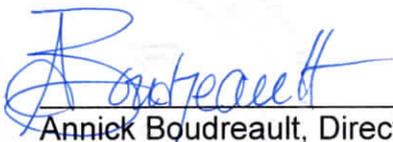
AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée à l'effet que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2023.

- | | | |
|--------------|------------|--------------|
| • 16 janvier | 6 février | 6 mars |
| • 3 avril | 1er mai | 5 juin |
| • 10 juillet | 14 août | 11 septembre |
| • 2 octobre | 6 novembre | 4 décembre |

Et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, entre 9 h 00 et 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h à 12 h.

DONNÉ à L'Anse-Saint-Jean ce 13^e jour de décembre 2022.

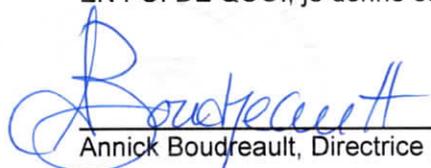


Annick Boudreault, Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, soussignée, résidant à L'Anse-Saint-Jean certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 13^e jour de décembre de l'année 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 décembre 2022.



Annick Boudreault, Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe